

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 20.02.2008**

Présents :

M. DEZALOS.

Mmes MEYRAT, LAPEYRE, JOURNE-LHÉRISSON, ARTESE, LASSORT,
LABADIE, MAHAIE, ACCARY, MESSI, RYCKWAERT,

Mme GREGOIRE, M. MARTIN

Excusés :

Mme PEYRUCHAT.

M. FERNANDEZ.

Le compte-rendu du 13 décembre 2007 est adopté à l'unanimité.

1) Débat d'orientation budgétaire 2008.

LE C.C.A.S. :

On observe que les dépenses progressent plus vite que les recettes dont le niveau se stabilise.

➤ **Crèche familiale et halte-garderie.**

Augmentation des charges du personnel liée : au nouveau mode de rémunération des assistantes maternelles, d'un remplacement d'un agent à la halte garderie, augmentation du SMIC...

Rénovation peinture Halte Garderie.

La C.A.F. impose un taux de remplissage maximum et des objectifs, mais les aides sont calculées sur le taux de fréquentation et sont en baisse.

➤ **C.C.A.S.**

Augmentation du compte 656 (secours aux personnes) et du compte 65 en raison du versement par le CCAS d'une subvention d'équilibre à la MARPA en 2007 de 17050 € (rien versé en 2006).

Pour 2008 :

- S'interroger sur le maintien du niveau de la subvention communale au C.C.A.S. à 205 000 €, la commune maintient le montant du versement de sa subvention.
- La masse salariale devrait augmenter de 5 %.
- Recrutement éventuel d'une assistante maternelle supplémentaire à la Crèche Familiale (14 au lieu de 13 actuellement).
- Reconstitution de l'aide de 3000 € pour soutenir l'action des resto du cœur (car la quantité et la qualité des colis ne répondent plus aux besoins des bénéficiaires).
- Prévoir 5000 € pour la rénovation de la peinture de la halte garderie (2^{ème} tranche).
- En investissement : prévoir des achats de complément pour la halte garderie et renouveler le petit matériel.

LA M.A.R.P.A.

En 2007 les recettes se tassent et les charges progressent de + 2.65 % et les économies de gestion atteignent leurs limites, ce qui implique une participation quasi obligatoire du CCAS pour combler le déficit de fonctionnement.

Pour 2008, prévoir :

- Réfection des appartements (le bâtiment aura 10 ans cette année), donc inscrire la somme de 8000 € à l'article 6152 pour la réfection de 3 appartements.
- La subvention d'équilibre.

Débat d'Orientation Budgétaire 2008 adopté à l'unanimité.

2°) Convention CCAS-CAA-Carte gratuite réseau TRANSBUS.

Le C.C.A.S de Boé et La C.A.A. proposent d'étendre la gratuité pour l'accès au réseau de transport en commun au profit des personnes qui relèvent de l'allocation minimum vieillesse et de l'allocation adulte handicapé. La C.A.A. prend à sa charge 70 % du coût des cartes et le CCAS les 30 % qui restent.
Coût d'une carte 64.50 € TTC.

Délibération adoptée à l'unanimité.

3°) Questions diverses.

- Demande de revaloriser le taux de l'indemnité des astreintes de nuit et des dimanches pour le personnel de la MARPA. et la récupération des jours fériés.
Actuellement ce taux étant de 0.74 € de l'heure (minimum légal), il passerait à 1.50 €.

Avis favorable du conseil d'administration.

- Prévoir une prime pour les stagiaires de la MARPA en prenant en compte les critères suivants :
 - l'âge,
 - le travail effectué
 - la durée du stage

A étudier.

La séance est levée à 20 H 00.

Le Directeur du C.C.A.S.,

Bruno MARTIN.